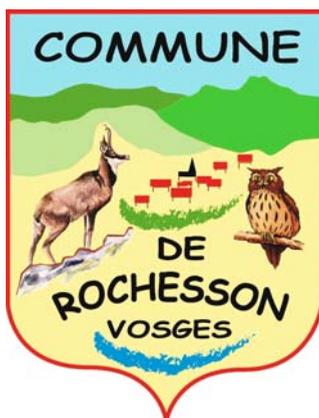


# LE FEUILLET

Mensuel d'information gratuit

N° 210

Mai 2021



Édité par la mairie de Rochesson – Vosges

Téléphone : 03 29 61 78 18

Internet : [rochesson.free.fr](http://rochesson.free.fr)

Email : [mairie-de-rochesson@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-rochesson@wanadoo.fr)

# LA VIE MUNICIPALE

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2021

### AFFAIRES FINANCIÈRES

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les budgets primitifs 2021

Budget	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	743 369.32	1 372 483.29	458 870.00	458 870.00
Eau	158 277.69	247 207.34	111 760.57	216 017.63
Forêt	42 360.00	50 338.44	0.00	0.00
Chaufferie bois	77 116.71	77 116.71	37 842.68	37 842.68

- Fiscalité : Les taux des taxes locales 2021 sont maintenus, soit :
  - Foncier non bâti : 18.20 %
  - Cot Foncière des Entreprises : 16.33 %

Du fait de la réforme de la fiscalité directe locale :

- Pas de vote de taux de taxe d'habitation. Celui-ci est gelé à hauteur de celui appliqué en 2019, soit 18.79 %.

La commune continue de percevoir la taxe d'habitation sur les locaux autres que les résidences principales.

- Le taux de la taxe foncière sur le bâti en 2021 est de 33.84 %. Il correspond à la somme des taux 2020 de la commune (8.19) et du département (25.65)
- Participations syndicales 2021 :
  - Syndicat scolaire du Ban de Vagney : 3 232 €
  - Syndicat d'assainissement non collectif des Vosges : 70 € (contrôle) et 35 € (réhabilitation)

### TRAVAUX

- La réfection de la toiture de l'école primaire est programmée en été 2021.
- Programme voirie 2021 :
  - Continuation de trottoirs le long de la route départementale jusqu'au niveau du cimetière
  - Enrobé sur une portion de l'Impasse et la rue du Bouchot
  - Gravillonnage sur le chemin des Noisetiers

- Extension des réseaux électriques et téléphoniques pour alimenter les parcelles de M. Zeynel YAKISAN 4 bis et 4 ter, Chemin de la Croix de la Houblivière et la parcelle 7 ter, Chemin de la Cheneau. Le syndicat d'électricité des Vosges est maître d'ouvrage.

## **AFFAIRES FORESTIÈRES**

- Les coupes de bois sont reportées, il n'y a pas d'assiette des coupes de bois « frais » en 2021.
- Le conseil municipal ne donne pas suite à la proposition de l'ONF d'établir un dossier de demande d'aide pour reconstituer une partie des peuplements de la forêt communale, dans le cadre du plan de relance.
- Vente de 40 m<sup>3</sup> de résineux situés en forêt communale ne relevant pas du régime forestier – Faing le Bois – à la scierie SIAT, au tarif de 45 €/m<sup>3</sup>.

## **AFFAIRES DIVERSES**

- Lecture du compte-rendu du conseil d'école du 23 mars 2021.
- Annulation de dettes au budget eau suite à décision de surendettement.
- Suppression du budget CCAS au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Les missions du CCAS continueront au sein d'une commission communale avec les mêmes personnes qui composaient le CCAS.
- Pour simplification administrative : regroupement des régies communales « Photocopies – cartes postale et dons ».
- Avis favorable de la commune sur le transfert de compétence « mobilité » par la communauté de communes des Hautes Vosges.

## **FERMETURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE**

La Mairie et l'Agence Postale seront fermées

**du lundi 24 mai au samedi 29 mai 2021 inclus.**

Pour toutes urgences ou rendez-vous, merci de téléphoner

- à Mme le Maire : 06.86.52.73.30

- ou aux adjoints : 03.29.61.98.44 – 06.73.24.86.76  
06.70.41.27.24 – 06.71.85.62.79

Pour la Poste : renseignements et reprises de colis et recommandés  
à Vagney : 03.29.24.70.14

## LE SKATE PARK

Ouverture tous les jours

De janvier à juin et de septembre à décembre :

De **10 h à 12 h** et de **14 h à 19 h**

En juillet et août : de **10 h à 12 h** et de **14 h à 20 h**.

Un non-respect de ces horaires et de la tranquillité des voisins par une musique trop forte et des vrombissements de moteurs de 2 roues dans le secteur pourraient conduire à un démontage de cette installation. Les utilisateurs, demandeurs de cet espace, doivent prendre conscience des efforts de civisme qui leur sont demandés.

Nous rappelons également que le site de l'ancienne usine est **strictement interdit** au public. Mardi 27 avril en début de soirée, de graves incivilités, dont les conséquences auraient pu être dramatiques, ont mobilisé les pompiers durant plusieurs heures. Ces faits sont condamnables et une enquête de gendarmerie est en cours.

## GEOPORTAIL & PLU

Le plan local d'urbanisme de la commune est publié sur le site Géoportail. Vous pouvez dès à présent visualiser ce document en ligne sur le portail à cette adresse :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map/?document=2d75751bb8105c9d95725293a0147727>

## DÉPÔTS DE REMBLAIS

Les remblais de terrains constituent des exhaussements du sol. Une réglementation précise doit être prise en compte.  
Renseignements en mairie.

## BIBLIOTHÈQUE

Rendez-vous le 15 mai de 10h15 à 11h30 dans les locaux de l'ancienne poste ; une équipe de bénévoles vous accueille et propose

- Romans, documentaires, biographies
- Jeux de société

Sans abonnement ni durée limitée, c'est une solution simple pour profiter des joies de la lecture et jouer en famille !

## **ÉLECTIONS**

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 & 27 juin 2021.

La Préfecture vous invite à vérifier que vous êtes bien inscrits sur la liste électorale à cette adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Si ce n'est pas le cas et que vous souhaitez vous inscrire, faites les démarches en mairie avec pièce identité en cours de validité et justificatif de domicile de moins de trois mois.

Pour établir une procuration il est possible de saisir une demande sur le site [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr), qu'il faudra faire valider dans une brigade de gendarmerie avant d'informer le mandataire.

## **INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE**

L'inscription des enfants à l'école pour la rentrée de septembre 2021 est à effectuer à la mairie, si possible avant le 18 juin prochain.

Se munir du livret de famille, du carnet de santé, d'un justificatif de domicile, et d'un certificat de radiation si l'enfant a déjà été inscrit à l'école. Un imprimé à compléter sera remis.

Pour les parents qui le souhaitent, une immersion des enfants nés en 2018 est prévue le lundi 21 juin 2021 de 8h30 à 12h00 à l'école maternelle, si les conditions sanitaires le permettent.

## **APPEL À PROJET « PLANTEZ DES HAIES »**

L'opération « Plantez des haies » est proposé par le Conseil Départemental, la Fédération départementale des chasseurs et la Chambre d'Agriculture avec l'appui de la DDT, sous conditions :

- La haie doit faire au moins 100 mètres linéaires (plusieurs tronçons sont possibles)
- le projet doit se faire hors zone constructible
- le candidat doit s'engager à conserver et entretenir la haie pendant au moins 10 ans.

Les candidats retenus bénéficieront de la fourniture de plants et de la plantation de la haie. Il leur sera demandé de préparer le sol qui accueillera la haie.

Le règlement et le dossier sont à retirer sur le site internet du département des Vosges « [vosges.fr](http://vosges.fr) » (dispositifs – transition écologique).

## **CÉRÉMONIE DU 8 MAI**

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures en vigueur pour lutter contre la pandémie de COVID-19, la cérémonie se déroulera sans public. Le maire, les adjoints et des représentants des associations patriotiques déposeront une gerbe au monument aux morts en respectant les mesures de distanciation.

## **CONCOURS PHOTOS**

La commune de Le Tholy organise un concours photos ouvert aux habitants de la Communauté de Communes des Hautes Vosges. Le thème de cette année est : "cercles et ronds dans la nature ou l'espace urbain". Le dépôt des photos, devra être fait à la Mairie de Le Tholy avant le **26 juin 2021** et elles seront exposées **du 25 juillet au 1<sup>er</sup> août, à la salle des Fêtes de Le Tholy.**

Les visiteurs de l'exposition pourront voter pour leur photo préférée.

## **NOS AMIS LES ANIMAUX**

Pour la troisième année consécutive, la société I-CAD, sous délégation du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, organise la "**Semaine Nationale de l'identification des chiens et chats** qui se tiendra du **7 au 13 juin 2021**. Le dispositif mis en place à cette occasion est détaillé sur le site internet qui réunit toutes les informations concernant l'identification d'un animal et ses enjeux <https://identifier-mon-animal.fr/>

## **LA VIE PROFESSIONNELLE**

### **TRANSMISSION D'ENTREPRISES**

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et de l'Industrie proposent conjointement d'accompagner les cédants et les repreneurs dans leurs démarches en créant le "Pacte Transmission".

Ce dispositif propose, jusqu'en mai 2022, un accompagnement sur mesure à destination des entreprises artisanales, commerciales et industrielles.

M. Florian PETITJEAN (03 29 61 82 36) chargé de Mission à la Communauté de Communes pourra se rapprocher des services compétents pour toute personne ayant un projet de reprise ou de cession.

# **LA VIE ASSOCIATIVE**

## **ASSOCIATION FAMILIALE**

Nous sommes au regret de vous annoncer que le centre aéré "la ruche" n'aura pas lieu au mois de juillet et ce pour deux raisons :

- Par manque de membres dans l'association, car il faut un certain nombre de personnes pour préparer la ruche, le recrutement du personnel, assurer une présence et encadrement pendant 3 semaines pour le bien-être et la sécurité des enfants ; nous ne sommes plus assez nombreux dans l'association pour tout cela.

Malgré les appels lancés régulièrement aux Rochenats par le feuillet, le bulletin municipal ou l'école, très peu de personnes se sont manifestées...

- De plus, avec les mesures gouvernementales de ce dernier trimestre et au vu des contraintes à la fois administratives et sanitaires, il semblait difficile d'organiser et de mettre en place la ruche dans un court délai.

Nous renouvelons donc notre appel : afin de pérenniser nos actions dans le futur, entre autres : ruche, vide greniers, bourse vêtements, Saint Nicolas, vente de sapins, concours de dessins, prêt de matériel, cadeau de naissance, participation conséquente à l'achat de matériel et voyages scolaires...

Pour que tout cela continue, nous avons besoin de vous !

Sans votre soutien et votre investissement, nous ne pourrions plus assurer l'organisation de ces actions chères aux Rochenats et ce, hélas, dès cette année.

Contact : [febvay.virginie@orange.fr](mailto:febvay.virginie@orange.fr) Tel : 06 78 64 13 24

## **LES MONTS DE L'UTOPIE**

Sous réserve d'autorisation, l'association Les Monts de l'Utopie vous invite à partager un moment convivial le dimanche 23 mai 2021 de 10h à 18h pour la deuxième édition de "Cultivons Nos Passions".

Au programme un marché de producteurs, artisans et associations locales, vente et troc de plantes, accompagné d'un spectacle (si possible).

Restauration et buvette à emporter.

Plus d'informations au 06 73 54 05 25.

## **SOLIDARITÉ-BOUCHONS**

L'association « Bouchons Handicap 88 » collecte les bouchons plastiques, liège et faux liège (mais plus les bouchons et capsules en fer) pour recyclage. L'argent collecté permet l'achat de matériel médical et l'amélioration du quotidien des personnes handicapées dans les Vosges.

L'action est possible à Rochesson où des récupérateurs sont installés à proximité des points d'apports volontaires.

## **ÉTAT CIVIL**

### **NAISSANCE**

Munteha YAZANEL née le 2 avril 2021 à Remiremont, fille de Mahmut YAZANEL et de Sare GÜZEL, domiciliés 1 Chemin de la Fourrière du Moulin.

### **DÉCÈS :**

Élisabeth Laure Jacqueline GEHIN, épouse ALONSO, née le 28 janvier 1934 à Rochesson, décédée à Cannes (Alpes-Maritimes) le 27 mars 2021.

René Marie Léon GUIDAT, né le 5 août 1930 à Rochesson, décédé à Saint-Dié-des-Vosges le 16 avril 2021, domicilié 9 chemin de la Fourrière du Moulin.

Thérèse Marie Léontine MARCHAL épouse SIMON, née le 16 février 1932 à Rochesson, décédée à Fougerolles (Haute Saône) le 23 avril 2021.